

Séance académique du 15 mars 2017

Histoire et fait de société



La séance académique de mars a juxtaposé deux thématiques de nature fort différente. Tout d'abord, une évocation biographique du célèbre archiviste Max Bruchet présentée, avec maestria, par le jeune et talentueux historien haut-savoyard **Julien Coppier**.

Après avoir suivi le cursus de l'Ecole nationale des Chartes, Max Bruchet se voit confier, en 1892 la direction des archives du département de la Haute-Savoie. S'adonnant à un inventaire détaillé de ses riches collections, Bruchet va exhumer des pièces historiques de premier ordre en les mettant en perspective avec des documents conservés aux archives d'Etat de Turin où il effectue d'innombrables visites, en qualité de chercheur éclairé.

Passionné par l'ethnographie et le paysage, il réalise des prises de vue photographiques en divers lieux des pays de Savoie qui constituent de nos jours des sources iconographiques de grand intérêt.

Mais c'est dans la rédaction de monographies historiques que Max Bruchet va acquérir la célébrité, que concrétiseront deux prix décernés par l'Académie de Savoie.

« *La Savoie d'après les anciens voyageurs* » ; « *L'abolition des droits seigneuriaux en Savoie* » et surtout « *Le Château de Ripaille* » édité à Paris en 1907, demeurent des ouvrages de référence. Bruchet achèvera sa carrière à la tête des archives du Nord, parmi les plus importantes de province, fonctions qu'il exercera jusqu'à sa mort survenue en 1929.



Dans un tout autre registre, **M. Michel Gay** a pédagogiquement abordé la problématique de la radioactivité, n'hésitant pas à corriger nombre d'idées reçues et à démythifier l'uranium et le plutonium.

Furent évoquées les émissions radioactives générées par la nature et celles issues des entreprises humaines, avant que le conférencier fournisse des données scientifiques propres à replacer dans une juste proportion, les effets de la radioactivité sur l'individu.

En effet le niveau de la radioactivité naturelle de certaines régions



françaises se situe largement au dessus de la norme annuelle d'irradiation admise dans notre pays. C'est le cas de l'Auvergne, de la Bretagne et de certaines régions de Savoie, en particulier au niveau des sources thermales comme à Aix-les-Bains ou La Léchère. Mais la vie humaine semble tout à fait normale dans les zones de radioactivité naturelle élevée comme dans certaines régions d'Iran ou en Inde.

M. Michel Gay fit, par ailleurs, observer qu'après la découverte de la radioactivité naturelle, il y eut au début du XIXème siècle, un grand engouement pour les produits radioactifs (eau thermales ou minérales, crème cosmétique, etc..).

En dépassionnant le débat, M. Michel Gay a permis d'aborder une réalité de notre environnement qu'il faut étudier sereinement pour l'appréhender

sans danger. Il a fourni d'utiles clés de compréhension propres à nourrir une réflexion fondée sur des constats scientifiques rigoureux.

Clichés Michel Dumont-Mollard